

## AVIS AUX MÉDIAS

### **Éliminer les obstacles : Maximiser le potentiel des travailleurs étrangers qualifiés**

À chaque année, des milliers de nouveaux arrivants possédant des compétences professionnelles, des diplômes universitaires ou encore des désignations s'établissent à Ottawa. En fait, Ottawa arrive au deuxième rang après le Toronto métropolitain pour le nombre de nouveaux arrivants qu'elle accueille, en moyenne 7 500 par année. Malheureusement, ce groupe de travailleurs étrangers qualifiés est souvent sous-utilisé et par conséquent sous-employé parce que leurs compétences et leur expérience de travail ne sont pas reconnues par la plupart des employeurs. Ces obstacles privent notre communauté de ces compétences et qualités que possèdent ces individus ayant une expérience globale.

La stratégie en cinq points du Maire Chiarelli :

La Ville d'Ottawa embauchera 100 travailleurs étrangers qualifiés à titre d'apprentis pour une période d'une année à un salaire de 20 000\$ afin d'aider les nouveaux arrivants à trouver plus tôt un emploi dans leur domaine d'expertise. Nous demanderons à nos partenaires communautaires et du secteur privé de faire leur part en venant en aide à 1 000 professionnels étrangers à la grandeur du territoire de la Ville d'Ottawa.

La Ville d'Ottawa créera 200 postes de conseillers bénévoles d'une durée de 3, 6 ou 9 mois pour fournir aux travailleurs étrangers qualifiés possédant une expérience internationale la chance de pouvoir combiner leur expertise avec l'expertise canadienne. De plus, nous demanderons à nos partenaires communautaires et du secteur privé de faire leur part en créant 2 500 postes de conseillers bénévoles dans les secteurs privé et à but non lucratif à la grandeur du territoire de la Ville d'Ottawa.

Mettre sur pied un portail Internet permettant aux nouveaux arrivants et aux résidents d'avoir un meilleur accès aux services, programmes et à des renseignements sur les plans démographique, linguistique et sur l'économie locale.

Faire pression auprès du gouvernement fédéral afin d'accroître le financement des « Programmes de formation relais » du collège Algonquin et de la Cité collégiale pour les travailleurs étrangers qualifiés. Ces programmes permettent aux nouveaux arrivants de se trouver un emploi plus rapidement en les aidant à développer leurs compétences, en leur offrant de la formation linguistique et des cours de préparation aux examens tout en leur fournissant des conseils.

Mettre sur pied un Groupe de travail communautaire comprenant des leaders de la communauté multiculturelles, du secteur privé, des paliers de gouvernement fédéral et provincial ayant pour mandat de voir au progrès accompli dans ce domaine et d'en faire le suivi. Le Groupe de travail devra aussi faire rapport au Conseil de ville des étapes additionnelles nécessaires afin d'éliminer les obstacles auxquels font face les travailleurs étrangers qualifiés.